

**Volet B**

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge  
après dépôt de l'acte au greffe

**Déposé / Reçu le****08 DEC. 2025**

au greffe du tribunal de l'entreprise  
francophone de Bruxelles

**\*25157627\***N° d'entreprise : **0822 666 896****Nom**(en entier) : **LABO PLUS**

(en abrégé) :

Forme légale : **SRL**Adresse complète du siège : **Chaussée de Roodebeek 101 1200 Woluwe-Saint-Lambert****Objet de l'acte : Démission administrateur, nomination administrateur, transfert d'actions**

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale extraordinaire des actionnaires tenue le 03 juillet 2025

"La séance est ouverte à 10 heures sous la présidence de Madame KANLIBAS Deniz qui désigne Monsieur GIER Denis comme secrétaire.

Sont présents :

- Madame KANLIBAS Deniz
- Monsieur GIER Denis
- Monsieur KANLIBAS Hakan
- Madame TAGA Mélisa
- Madame AKDAS Susana
- Monsieur HAMARAT Hüsnü Deniz
- Monsieur AMATO Cetin
- Monsieur REDJEL Abdelmoumen

Madame la Présidente expose ce qui suit :

1. La présente assemblée a pour objet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Démission administrateur
- Nomination administrateur
- Transfert d'actions

Tous les actionnaires sont présents et que, en conséquence, il ne doit pas être justifié des convocations.

L'assemblée est ainsi valablement constituée et apte à délibérer et voter sur tous les points portés à l'ordre du jour.

Ces constatations étant reconnues exactes, l'assemblée prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes :

Première résolution

L'Assemblée Générale décide, à l'unanimité, d'accepter la démission, avec effet immédiat, de Madame KANLIBAS Deniz de son poste d'administrateur.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 15/12/2025 - Annexes du Moniteur belge

## Deuxième résolution

L'assemblée générale a décidé à l'unanimité de nommer comme administrateur pour une durée indéterminée, Madame TAGA Mélisa domiciliée 15, rue Per Jakez Helias à Vannes (France).  
Son mandat prendra effet à partir du 01 novembre 2025.

## Troisième résolution

La répartition des actions avant le transfert se présente comme suit :

|                          |            |
|--------------------------|------------|
| -Monsieur GIER Denis     | 50 actions |
| -Monsieur KANLIBAS Hakan | 50 actions |

Monsieur GIER Denis domicilié 6077 sokak 34 Ozbek mahallesi Urla 35434 Izmir (Turquie) cède ses 50 actions à Madame AKDAS Susana domiciliée Ataturk mahallesi, 915 b3 Bornova Izmir (Turquie).

Monsieur KANLIBAS Hakan domicilié 2064/4 sokak 5 Mavisehir Izmir (Turquie) cède 16 actions à Monsieur REDJEL Abdelmoumen domicilié Zeytinlik mahallesi Halkçi sokak Kaya apt 15 içkapi 7 Bakirkoy Istanbul (Turquie), 17 actions à Monsieur HAMARAT Hüsnü Deniz domicilié Kucukkaya mahallesi Panorama Konsept sitesi Zafer sokak 56 Izmir (Turquie) et 17 actions à Monsieur AMATO Cetin domicilié à Yavuz caddesi 310 1152 sokak özpetek sitesi No56-3 35430 Urla Izmir en (Turquie).

Chaque actionnaire donne son accord pour ces transferts.

A l'issue de l'Assemblée, la nouvelle répartition des actions se compose comme suit :

|                               |            |
|-------------------------------|------------|
| -Madame AKDAS Susana          | 50 actions |
| -Monsieur HAMARAT Hüsnü Deniz | 17 actions |
| -Monsieur AMATO Cetin         | 17 actions |
| -Monsieur REDJEL Abdelmoumen  | 16 actions |

L'ordre du jour étant épuisé, Madame la Présidente donne lecture du présent procès-verbal et le signe.

La séance est levée à 12 heures 00".

Madame TAGA Mélisa  
Nouvel Administrateur

Madame KANLIBAS Deniz  
Administrateur - démissionnaire

Monsieur HAMARAT Hüsnü Deniz  
Actionnaire

AKDAS Susana  
Actionnaire

Monsieur AMATO Cetin  
Actionnaire

Monsieur REDJEL Abdelmoumen  
Actionnaire

Monsieur GIER Denis  
Actionnaire cédant

Monsieur KANLIBAS Hakan  
Actionnaire cédant